Réforme des retraites :Pourquoi ces grèves ?
Pourquoi ces manifestations ?

Depuis plusieurs mois, particulièrement depuis le 5 décembre, le projet de réforme des retraites conduit par Jean-Paul Delevoye cristallise tous les mécontentements.
Nous ne voulons pas de son système soi-disant universel

Ils nous disent...	*Ce qu'il en est vraiment ...*
Le système des retraites sera déficitaire en 2025. Il va manquer entre 8 et 17 milliards d'euros	Ce déficit n'est pas si énorme. En comparaison, le CICE a coûté 40 milliards en 2018. Or, les différents fonds de réserve sont dotés de près de 170 milliards d'euros.
On ne va pas toucher à l'age de départ. L'age légal (ouverture des droits) restera fixé à 62 ans	Oui mais il y aura l'age pivot (à taux plein), fixé à 64 ans pour la génération née en 1963... ou 1973. Et ceux qui voudront partir à 62 ans subiront une décote de 10% (5 % par année manquante)
Le système à points, c'est plus transparent, c'est plus simple. 1 euro cotisé ouvrira les mêmes droits et cela permettra de prendre en compte les périodes où on n'a pas travaillé assez pour valider un trimestre dans le système actuel.	Oui mais il prend en compte l'ensemble de la carrière... même quand on s'est retrouvé au chômage ou à mi-temps. On ne pourra plus « effacer » les mauvaises années. Et donc « petits points = petite retraite ». Et pour l'égalité, vous repasserez : un cadre qui aura du gravir tous les échelons depuis un CAP gagnera moins de retraite que celui qui est devenu cadre immédiatement après ses études. En plus, de grosses incertitudes subsistent sur la garantie de la valeur du point.
Les 42 régimes spéciaux doivent disparaître, ils créent des inégalités entre les salariés.	Les régimes spéciaux ont pourtant été construits pour prendre en compte les spécificités des professions, et notamment la pénibilité avec les catégories actives dans la fonction publique qui permettent un départ à partir de 57 ans par exemple pour les infirmières, les sages-femmes, les aides-soignantes, les égoutiers, les policiers et pompiers et des départs anticipés pour les marins, les cheminots, militaires… Le départ à 57 ans ne signifie pas forcément à taux plein. La plupart de ces régimes ont déjà subi des réformes qui les rapprochent du régime général. Et pourquoi ne pas essayer d'aligner tout le monde vers le haut ?

Un des rares points positifs de ce projet est le relèvement du minimum de retraite à 85 % du SMIC net pour une carrière complète (contre 75 % actuellement) et, en attendant d'atteindre cette cible, le relèvement des minimas de retraite de façon à garantir 1 000 € par mois.
Et si on commençait par ça ?

*Imprimé Par Nos Soins – **Ne pas jeter sur la voie publique***

PRIVE, PUBLIC

REFORME DES RETRAITES
TOUS CONCERNES
TOUS MOBILISES

En Lozère, comme partout ailleurs, on ne lâche rien !

Jeudi 12 décembre
Retraite aux flambeaux
à partir de 17h30

Place Urbain V
(parvis de la cathédrale, devant la préfecture)

D'autres actions sont envisagées ce samedi
et un temps fort national est en discussion
pour le début de semaine prochaine

VENEZ NOMBREUX

RETRAIT de la REFORME
Aucune négociation sur la base d'une retraite à points